

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE SAINT-ROBERT
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

N° 2026. 061

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 27/05/2026

Membres en exercice : 43 | Présents : 36 | Votants : 40 | Abstentions : 0 | Contre : 0 | Pour : 40

SÉANCE du 4 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, jeudi 4 juin à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Fay-sur-Lignon, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

Membres présents : Serge VILLARD, Aymeric ROUDIL, Jean-Jacques LASHERMES, Joël DEVIDAL, Rémi LANGLOIS, Catherine BOYER, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jessy LECREUX, Raphaël BONNET, Marlène JOUVE, Stéphane SAGUETON, Thierry DEFAY, Émilie ARSAC, Aristide GNAMBODOE, Michel ARCIS, Laure JOURDAN, Fabien CHABANNES, Christine GALLAND, Fabrice PRADIER, Philippe BRUN, Jean Luc CHAMBON, Chantal GUENARD, GENTES Laurent, Olivier ALLEMAND, Jean-Pierre SABATIER, Manuela DA COSTA FERNANDES, Philippe DELABRE, André DEFAY, Michel ALLIBERT, Béatrice LYOTARD, François JOLY, Emmanuel MASSON, Jean CHAMBON, Florence JULIEN , Serge FLECHET

Procuration de : Nicolas BOYER à Michel ALLIBERT, Isabelle ROCHE à Raphaël BONNET, Raymond Abrial à Florence JULIEN, Jérôme ANDRE à Stéphane SAGUETON

Secrétaire de séance : Rémi LANGLOIS

OBJET : Désignation des membres de la Commission d'évaluation des charges transférées. CLECT. Mandat 2026/2032

Vu le Code des impôts et notamment l'article 1609 nonies C,
Vu la délibération 2017/018 définissant la composition de la commission,
Considérant que la CLECT est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, les communes de moins de 1000 habitants disposant d'un titulaire et d'un suppléant, les communes de plus de 1000 habitants disposant de deux titulaires et deux suppléants,

Le conseil communautaire décide de

- CREER une commission locale d'évaluation des charges transférées pour la durée du mandat, composée de 27 membres titulaires et 27 membres suppléants ;
- DESIGNER les conseillers municipaux membres de ladite commission de la manière suivante :



Commune	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Alleyrac	Serge VILLARD	Roger CHAMBON
Chadron	Aymeric ROUDIL	Jean Jacques LASHERMES
Champclause	Emmanuel PALHIER	Anne Marie ARGAUD
Chaudeyrolles	Joël DEVIDAL	François BRUN
Fay sur Lignon	Mickaël BOUCHET	Patrice BLANC
Freycenet la Cuche	Hervé ROMIEU	Thierry LECLERC
Freycenet la tour	Jean Marc FARGIER	François DUSSAUD
Les Etables	Philippe BRUN	Laurence EXBRAYAT
Goudet	Jean Claude MASSEBEUF	Jessy LECREUX
Lantriac	R BONNET / S SAGUETON	M GRAND BROCHIER/ S DARNE
Laussonne	Th. DEFAY/ Bruno LAVOISIER	Pierre EYRAUD / Emilie ARSAC
Le Monastier sur G	M ARCIS / Laure JOURDAN	Edith FOSSE / V MORETTON
Présailles	Paula DA COSTA	Bernadette CASTEL
Montusclat	Lydie SILLERE	Chantal GUENARD
Moudeyres	Laurent GENTES	Michel CROZE
Queyrières	Jean Pierre SABATIER	M DA COSTA FERNANDEZ
Salettes	Patricia REYNAUD	Serge FLECHET
Saint Julien Chaptueil	Michel ALLIBERT	Béatrice LYOTARD
Saint Front	André DEFAY	Philippe DELABRE
Saint Pierre EYNAC	R ABRIAL/ JL LACHAMPS	Quentin AUBY/ Daniel SIMON
Saint Martin de Fugères	Jean CHAMBON	David LEYDIER
Les Vastres	Jean Luc CHAMBON	Patrick CAMUS

Le Président, Jean



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme